

Taux de prédation par le loup sur le bétail : UN PROBLÈME FRANÇAIS ?

Cet article est une version condensée et amendée de la note publiée sur le site web de la Buvette des Alpes (www.buvettedesalpages.be).

Sur le site de l'association Houmbaba (www.houmbaba.com), il est évoqué que les pertes par prédation du loup en France sont hors norme par rapport à certains états américains.

Voulant en savoir plus, j'ai mené ma propre enquête pour les pays européens à partir de la documentation disponible sur Internet.

Résultats

Les résultats sont centrés si possible sur l'année 2013, sinon pris ou extrapolés à partir de l'année la plus proche (voir tableau 1) :

- Nombre total de loups
- Nombre total de pertes de bétail attribuées à « loup non exclu »
- Taux de perte par loup = pertes divisées par nombre de loups.

Par rapport au taux de perte classique vu dans la littérature (% de pertes de bétail par rapport aux effectifs de bétail totaux), ce taux de pertes par loup permet d'apprécier le taux de succès des loups, ou le taux d'échec de la protection, présente ou pas.

On peut classer les pays en trois catégories :

- 1/ Taux de pertes supérieur à 20. Deux États : France et surtout Norvège.
- 2/ Taux de pertes autour de 15. Trois États : Portugal, Slovaquie, Croatie.
- 3/ Taux de pertes bas (moyenne autour de 2). Dix États : Estonie, Slovaquie, Espagne, Finlande, Lituanie, Italie, Pologne, Suède, Bosnie, Allemagne.
- Les autres États européens ont des données absentes ou incomplètes.

La France fait effectivement partie des deux pays ayant les taux de pertes les plus élevés en Europe. Par rapport à la catégorie 3, celle regroupant le plus de pays, on ne parle pas de pourcentages, mais de facteurs multiplicatifs, voire d'ordre de grandeur. Ce constat général ne change pas, même si on tient compte de la dispersion dans les estimations d'effectifs.

Par Patrick Leyrissoux

Photos Morgane Bricard

Tableau 1 : taux de pertes par loup selon les pays. Les sources d'information pour chaque pays sont disponibles sur simple demande auprès de gazette@ferus.org.

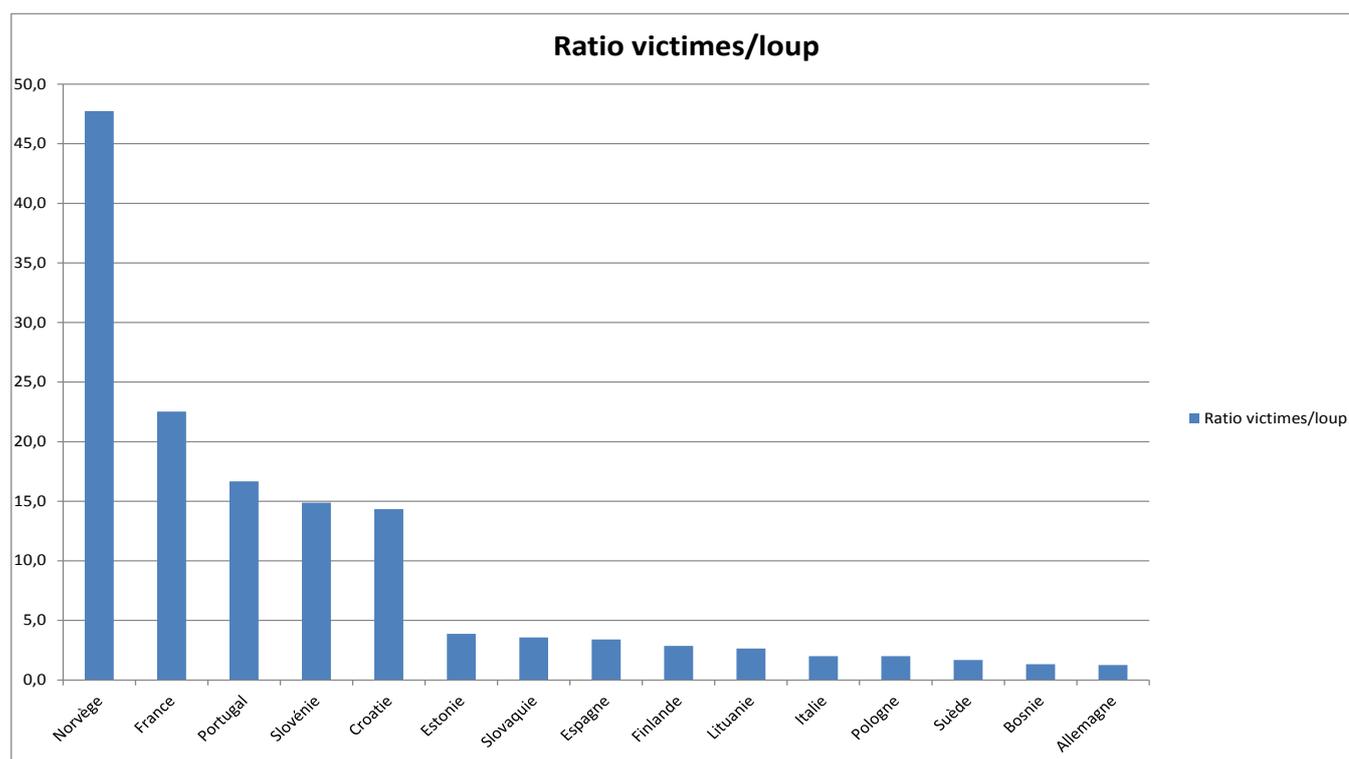
| Pays | Effectifs loup | Nb de pertes | Ratio pertes / loup |
|------------|----------------|-----------------------------|---------------------|
| France | 275 | 6195 | 22.5 |
| Allemagne | 160 | 200 | 1.3 |
| Italie | 1500 | 3000 | 2.0 |
| Espagne | 2000 | 6800 | 3.4 |
| Portugal | 300 | 5000 | 16.7 |
| Slovénie | 39 | 580 | 14.9 |
| Croatie | 198 | 2838 | 14.3 |
| Monténégro | 250 | - | - |
| Serbie | 700 | - | - |
| Bosnie | 300 | 400 | 1.3 |
| Grèce | 600 | - | - |
| Macédoine | 270 | - | - |
| Albanie | 200 | - | - |
| Bulgarie | 800 | > 227 (données incomplètes) | > 0.3 |
| Roumanie | 2500 | - | - |
| Slovaquie | 140 | 500 | 3.6 |
| Pologne | 600 | 1200 | 2.0 |
| Lettonie | 550 | > 240 (données incomplètes) | > 0.4 |
| Estonie | 210 | 812 | 3.9 |
| Lituanie | 208 | 548 | 2.6 |
| Finlande | 140 | 400 | 2.9 |
| Suède | 375 | 628 | 1.7 |
| Norvège | 71 | 3390 | 47.7 |
| USA Idaho | 659 | 465 | 0.7 |

L'évolution de ce taux de pertes français en fonction des années est présentée ci-dessous :

- Les effectifs de loups calculés par l'ONCFS (méthode CMR) sont établis en début d'année (fin d'hiver). Idéalement, il faudrait l'effectif en milieu d'année, pour être cohérent avec les pertes annuelles. Le nombre de loup en milieu d'année est donc la moyenne de l'effectif CMR des années n et n+1.
- Les pertes de l'année 2014 sont disponibles mais non encore consolidées. L'effectif de début 2015 n'est pas disponible : j'ai considéré 20% d'augmentation par rapport à 2014, soit 360 loups (le chiffre moyen et conservatif de 330 sera utilisé dans le tableau 2).

On constate une diminution progressive, probablement due à la mise de place de moyens de protection, à partir de valeurs de 30-35 en 1999, jusqu'à une stabilisation entre 20 et 25, à partir de 2008. Cette stabilisation est en contradiction avec une prétendue augmentation des pertes due à une « adaptation » du loup. L'augmentation du nombre total de pertes est liée simplement à l'augmentation proportionnelle des effectifs de loups (graph. 1).

Le nombre de victimes par attaque (graph. 2), d'abord élevé (autour de 5), décroît ensuite pour se stabiliser entre 3 et 4 depuis 2008. Des évaluations en Suisse ont montré que des troupeaux non protégés avaient un



| Année | CMR hiver | Nb de loups | Victimes | Ratio victimes / loup | Attaques | Attaques par loup | Victimes par attaque |
|-------|-----------|-------------|----------|-----------------------|----------|-------------------|----------------------|
| 1992 | | | | | | | |
| 1993 | | | 50 | | 10 | | |
| 1994 | | | 150 | | 50 | | |
| 1995 | | | 400 | | 100 | | |
| 1996 | 25 | 36.5 | 750 | | 200 | | |
| 1997 | 48 | 54 | 848 | 16 | 199 | 3.7 | 4.26 |
| 1998 | 60 | 52.5 | 1208 | 23 | 301 | 5.7 | 4.01 |
| 1999 | 45 | 49.5 | 1752 | 35 | 312 | 6.3 | 5.62 |
| 2000 | 54 | 56.5 | 1483 | 26 | 371 | 6.6 | 4.00 |
| 2001 | 59 | 59.5 | 1830 | 31 | 372 | 6.3 | 4.92 |
| 2002 | 60 | 75 | 2726 | 36 | 571 | 7.6 | 4.77 |
| 2003 | 90 | 95 | 2177 | 23 | 508 | 5.3 | 4.29 |
| 2004 | 100 | 97.5 | 2809 | 29 | 639 | 6.6 | 4.40 |
| 2005 | 95 | 112.5 | 3759 | 33 | 967 | 8.6 | 3.89 |
| 2006 | 130 | 115 | 2551 | 22 | 752 | 6.5 | 3.39 |
| 2007 | 100 | 110 | 2994 | 27 | 707 | 6.4 | 4.23 |
| 2008 | 120 | 157.5 | 2677 | 17 | 736 | 4.7 | 3.64 |
| 2009 | 195 | 177.5 | 3279 | 18 | 978 | 5.5 | 3.35 |
| 2010 | 160 | 177 | 4189 | 24 | 1090 | 6.2 | 3.84 |
| 2011 | 194 | 222 | 4921 | 22 | 1416 | 6.4 | 3.48 |
| 2012 | 250 | 250 | 6109 | 24 | 1876 | 7.5 | 3.26 |
| 2013 | 250 | 275 | 6195 | 23 | 1866 | 6.8 | 3.32 |
| 2014 | 300 | 330 | 8226 | 25 | 2172 | 6.6 | 3.79 |

Tableau 2 : taux de pertes en France.

nombre de victimes par attaque supérieur à 5, alors que ceux protégés se situaient autour de 2. En se basant sur ces critères, la France montrerait ainsi une évolution : jusqu'en 2002, on a des troupeaux peu protégés (pertes par attaque autour de 5) ; depuis 2008, on est dans une situation intermédiaire où une partie des troupeaux ne serait pas protégée (pertes par attaque entre 3 et 4, supérieures à 2). Cette situation actuelle est cohérente avec la disparité des pertes selon les élevages, dans les chiffres de 2013 : certains élevages montrent des pertes par attaque importantes, et d'autres des pertes plus faibles (voir § suivant).

Analyse plus détaillée des pertes françaises

En fait, les pertes françaises sont très hétérogènes. Si on analyse les données chiffrées, on obtient le tableau 3. Il est remarquable que la catégorie 4, représentant 17 troupeaux, concentre 35% des pertes totales. Ce qui fait aussi environ $6.3 \times 20 = 126$ pertes annuelles pour chaque troupeau. D'après l'étude suisse déjà mentionnée, ces troupeaux pourraient correspondre à des

troupeaux non gardés (nombre de pertes par attaque > 5). De plus, pour pouvoir supporter tant de pertes annuelles sans disparaître, ces troupeaux doivent avoir un effectif important. Les catégories 1 et 2 (pertes/attaque = 3.3 et 2.6) se rapprochent du critère « troupeaux protégés » de l'étude suisse (pertes / attaque = 2) sans toutefois l'atteindre.

Si l'on retenait uniquement les catégories 1 et 2, leurs pertes (2 900 individus) donneraient en 2013 un taux de pertes par loup de 10.5, encore bien au-dessus des pays de catégorie 3 (taux = 2) mais plus proche des pays de catégorie 2 (taux = 15).

Autre pays de catégorie 1 : la Norvège

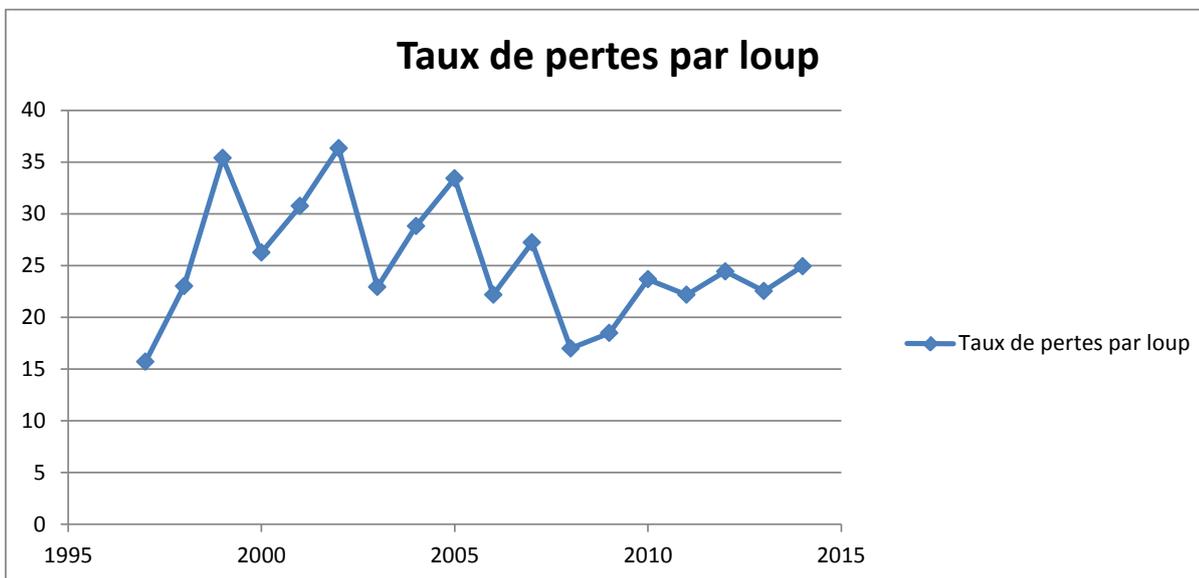
Le cas de ce pays, le seul qui dépasse la France pour le taux de pertes, est particulier à bien des égards :

- Taux de pertes par loup astronomique, deux fois plus élevé que la France.
- C'est le seul pays européen qui a une stratégie officielle de zonage (« gestion différenciée ») pour les grands prédateurs lous, gloutons, ours, lynx.

Le secteur comportant les meutes de loups identifiées, frontalier avec la Suède, est en protection prioritaire des prédateurs. Les prélèvements sont possibles mais avec des conditions strictes. Des aides à la protection des troupeaux et à la reconversion sont proposées aux éleveurs. Des restrictions de pâturage libre peuvent aussi être appliquées. En dehors de cette zone, les élevages sont prioritaires, et des quotas de tirs de loups sont accordés plus facilement. L'installation durable de l'espèce, en dehors de la « zone loup », n'est pas favorisée.

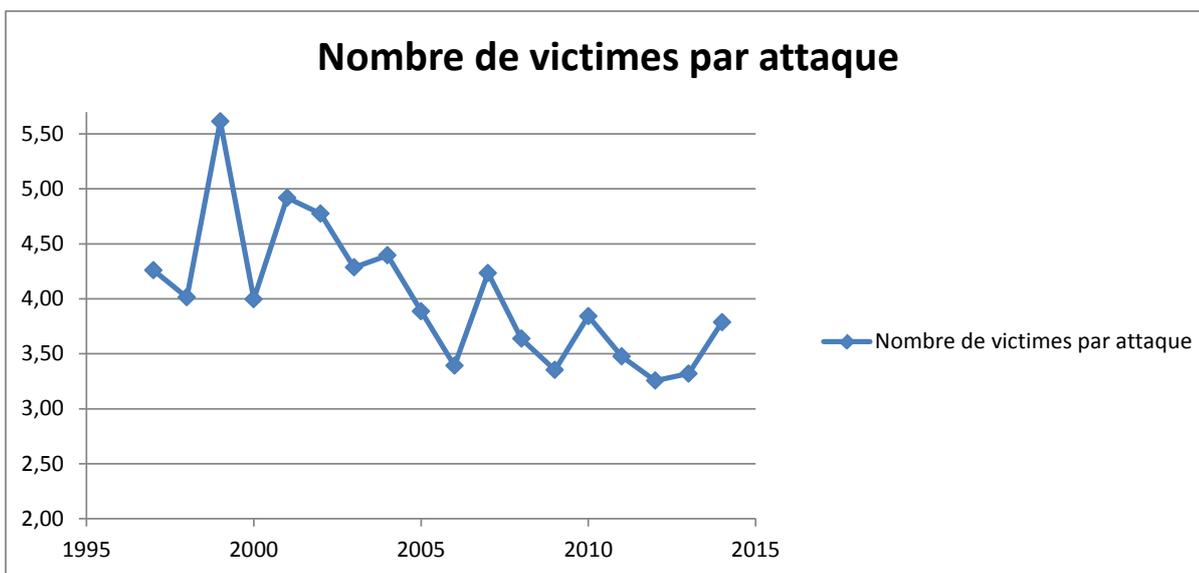
Point remarquable : en zone loup, proche des meutes, les pertes dues aux loups représentent 1% des pertes totales, soit 34 pertes sur un total de 3390 en 2013. Il faut noter que ce pourcentage a diminué depuis 2005 où il se situait à 33 % (environ 200 pertes sur un total de 600), grâce aux mesures de prévention ; sachant aussi que le nombre de têtes de bétail a diminué de 16% dans la même période.

Le reste des pertes se situent hors « zone loup », et sont la conséquence des seuls individus en dispersion... et du fait que les troupeaux sont en pâturage libre.



Graphique 1 : taux de pertes par loup.

Graphique 2 : nombre de victimes par attaque.



Ces éléments montrent :

- L'efficacité des mesures de prévention, dont font partie les moyens de protection, qui ont vu les pertes diminuer régulièrement pour atteindre un très faible niveau dans la zone où elles sont appliquées.
- La faible efficacité relative du zonage, par rapport au déploiement des mesures de prévention. Ceci est probablement dû à la mobilité et la furtivité des individus en dispersion.
- Les taux de pertes très importants quand des troupeaux sont lâchés dans la nature sans moyens de protection. C'est un argument tendant à montrer que les très importantes pertes françaises sont dues à une partie des troupeaux concrètement non protégés.

A noter que le total des pertes dues aux prédateurs protégés (loups, lynx, gloutons, ours, aigles royaux) en Norvège dépasse les 30 000 (!) bêtes en 2013, dues en grande partie aux élevages de rennes semi-domestiques dans le nord du pays, en totale

liberté. Le lynx est en tête des prédateurs. En Finlande, c'est le glouton qui est identifié comme causant le plus de dommages aux rennes.

Les moyens de protection déployés en zone loup ont permis d'agir sur les pertes causées par tous ces prédateurs.

Pays de catégorie 2 :

Portugal

Le Portugal a un taux de pertes élevé, proche de celui de la France, quoique inférieur. Quand on creuse ces chiffres, on s'aperçoit que l'hétérogénéité des pertes ressemble à celles de la France : 34% des attaques concernent 6% des élevages. Contrairement à la France, le Portugal a publié un document officiel analysant la cause des pertes importantes. Celles-ci concernent une région du nord-ouest (Geres), proche de la Galice, où de grands troupeaux sont lâchés dans la nature sans moyens de protection.

Par similitude, il est possible que les très

grandes pertes françaises soient dues à un certain nombre de grands troupeaux en réalité sans moyens de protection, bien que déclarés comme tels.

Croatie et Slovénie

En Croatie, les zones occupées par le loup sont plutôt dans la moitié ouest du pays, et s'étendent du nord au sud. Ce pays a un taux de pertes proche de celui du Portugal. Ces mauvais résultats sont dus à trois régions du sud, le long de la côte dalmate, de Split à Zadar, qui concentrent 92% des pertes ; alors que les chiffres des régions montagneuses de l'intérieur et du nord (frontières avec la Slovénie) sont très faibles.

On trouve deux explications à ces pertes dans la littérature :

- rareté des proies sauvages sur la côte dalmate.
- perte des techniques ancestrales de protection et de gardiennage due à une absence du loup pendant 30 ans, par

rapport aux zones montagneuses où ces techniques sont utilisées de longue date.

Les éleveurs qui ont accepté et mis en place correctement des moyens de protection ont vu leurs pertes disparaître ou fortement baisser, mais certains ont refusé ces moyens.

Les mauvais chiffres de la Slovénie n'ont pas d'explication évidente.

Ces deux pays pratiquent chaque année des prélèvements importants sur la population lupine, de l'ordre de 10 à 20 %. Ces prélèvements ajoutés aux autres causes de mortalité, dont le braconnage mal évalué, font que la population de loups stagne depuis plusieurs années, ce qui peut expliquer la difficulté de colonisation de l'arc alpin par la Slovénie. On constate que ces mesures de prélèvements importants, proches de celles que la France met en place depuis 2014, n'ont pas d'effet déterminant sur les mauvais taux de pertes de ces deux pays.

Pays de catégorie 3 :

Allemagne

On remarquera la remarquable « performance » de l'Allemagne avec un taux de pertes très faible (=1.3), et pourtant en phase de colonisation lupine comme la France (taux = 22.5). Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces bons chiffres :

- La présence du prédateur dans le nord du pays, constitué de grandes plaines, facilitant la mise en place de moyens de protection (cela dit, la Pologne, qui a aussi un taux intéressant (=2), a une bonne partie de sa population lupine en zone montagneuse carpatique).
- L'Allemagne est renommée pour son abondance de proies sauvages.
- La légendaire discipline allemande : suppression des dédommagements au bout d'un an sans moyen de protection, ce qui réduit de fait le nombre de troupeaux livrés à eux-mêmes et à la dent du prédateur.

Autres pays

Les autres pays de la catégorie 3 forment, avec l'Allemagne, un peloton dont le taux de pertes par loup est à une moyenne de 2. Dans ces pays, des moyens de protection sont présents dans les zones colonisées par les loups mais toutefois pas toujours généralisés. La limitation des pertes pourrait éventuellement être expliquée par une faible surface des zones en cours de colonisation

(peu protégées) relativement aux surfaces des zones de présence permanente, mieux protégées (Espagne, Italie) ; et par des troupeaux peut-être de taille moindre et plus proches des habitations (Europe orientale). Ces points mériteraient d'être creusés.

Conclusions

Les taux de prédation « loup non exclu » sont très importants en France par rapport à beaucoup d'autres pays européens.

Ces pertes importantes, anormales, sont dues pour partie à un très petit nombre d'élevages, probablement de grande taille, dont les 2/3 se trouvent dans des départements colonisés de longue date. Mais elles restent toutefois relativement importantes en moyenne pour les élevages restants.

Il est fortement regrettable que l'État et les organisations professionnelles de l'élevage n'aient pas l'air de s'intéresser à ce problème, et n'affichent pas de volonté pour le régler, alors qu'en ces temps difficiles c'est l'argent public qui est utilisé pour les indemnités. L'État fait plutôt mine de traiter le problème par des tirs de prélèvement mal ciblés qui ne résolvent rien (cf. le zonage norvégien, et le cas de la Croatie/Slovénie), entraînent bien souvent la multiplication de loups disperseurs plutôt que structurés en meutes (plus efficaces pour la capture de proies sauvages), et, en contradiction avec la directive Habitats, risquent de déclencher des sanctions financières pour notre pays.

Plusieurs éléments (répartition et nombre de pertes par attaque, cas de la Norvège, du Portugal et de la Croatie, témoignages sporadiques de pratiquants de la montagne) pointent vers une explication de ces pertes importantes : certains troupeaux auraient des protections insuffisantes, voire absentes, ou inopérantes ; en particulier une petite minorité de troupeaux de taille importante.

De nombreux autres facteurs peuvent influencer sur les pertes par prédation : relief, risques de dérochement, végétation, disponibilité en proies sauvages, répartition des zones de présence permanente et de l'élevage, taille des troupeaux, type d'élevage intérieur/extérieur, type d'élevage ovin lait/viande, type d'élevage statique (clôtures fixes)/dynamique (transhumant), type des moyens de protection, aide à la mise en place des moyens de protection, montants et conditions des indemnités, méthodes d'évaluation des effectifs de loups, etc.

Certains de ces facteurs sont peu convaincants pour expliquer le taux de pertes

français, car ils sont parfois identiques aussi bien dans les pays des catégories 1 et 2 (taux de pertes élevé), que dans la catégorie 3 (taux faible).

Les informations manquent sur beaucoup de paramètres (avis aux aficionados...), l'idéal serait d'avoir les données détaillées issues des constats pour pouvoir effectuer des corrélations consolidées, et confirmer ou infirmer la cause principale évoquée.

Il y a pourtant un exemple très proche qui a un taux de pertes presque négligeable, et en conséquence des pertes totales très faibles : l'Allemagne, et dans une moindre mesure la Pologne. Et pourtant ces pays appliquent la directive Habitats de façon plus stricte qu'en France. Apparemment nos ministres ne semblent pas non plus vouloir savoir comment ça marche là-bas. Ils préfèrent utiliser l'argent du contribuable tout en appliquant une chasse déguisée d'une espèce protégée, sans pour autant résoudre une situation de plus en plus conflictuelle.

Ce qui n'empêche pas, au-delà de l'urgence de ramener les pertes de la France au niveau moyen de nos voisins, de poursuivre des études et des recherches, en collaboration européenne, pour diminuer ces pertes à l'échelle européenne, l'Allemagne étant un bon exemple, mais très probablement pas applicable partout. 🐾

Toutes les sources sont disponibles sur simple demande auprès de gazette@ferus.org.

